

Assistance territoriale

Accompagnement des politiques territoriales de préservation du patrimoine naturel

Les collectivités locales ont souvent des difficultés pour intégrer les problématiques liées aux espaces naturels dans l'aménagement global de leur territoire. Par ailleurs, elles n'ont pas toujours l'expérience ou la compétence technique et scientifique pour apprécier parfaitement les enjeux leur permettant de prendre en compte le patrimoine naturel suffisamment en amont de leur stratégie d'aménagement.

S'appuyant sur des compétences scientifiques reconnues en matière de connaissance de la faune et de la flore et sur son expérience dans la gestion des milieux naturels, le CEN Isère apporte son expertise et ses conseils dans :

- l'aide à l'émergence d'opérations collectives de préservation, restauration et reconquête des milieux naturels;
- l'accompagnement des collectivités et de certains acteurs ruraux et industriels dans la prise en compte des milieux naturels dans leurs actions d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine naturel.

Cette action se traduit entre autres par:

• une participation aux procédures relatives à l'aménagement du

- territoire (SCoT, PLU, grands projets d'infrastructures...);
- une participation ou une animation de certaines politiques territoriales (CLE de SAGE, comités de pilotage des contrats de rivières, comités de pilotage locaux d'ENS, de RNR, de RNN et de sites Natura 2000, politiques réseaux écologiques...);
- une assistance technique de proximité auprès des collectivités (services environnement des collectivités territoriales, collectivités locales) gérant des espaces naturels.

Contrat Vert et Bleu Bièvre Valloire : élaboration du programme opérationnel

L'un des facteurs majeurs de perte de biodiversité est la disparition ou la fragmentation des habitats des espèces animales et végétales. Afin d'y remédier, la notion de Trame Verte et Bleue, issue de la Loi «Grenelle II», a pour objectif de prendre en compte les continuités écologiques, comprenant les habitats des espèces et les zones de transit (corridors biologiques), afin de les maintenir ou de les restaurer.

Dans cet objectif, la Région Rhône-Alpes s'est dotée d'un outil opérationnel, le Contrat Vert et Bleu, permettant d'établir un programme d'action très concret et opérationnel à l'échelle d'un territoire cohérent.

En Bièvre Valloire, dans la continuité du contrat «Corridor», dont l'élaboration a débuté en 2011, la rédaction d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) a été engagée en 2015. Tout au long de l'année, le CEN Isère.

Tout au long de l'année, le CEN Isère,

Point de conflit

Corridor écologique forestier

Paysage avec une continuité forestière présentant une interruption au niveau de la route, obstacle infranchissable par nombre d'espèces animales. Source : Syndicat mixte du pays de Bièvre Valloire

pour le compte du syndicat mixte Bièvre Valloire et avec l'aide de l'ensemble des maîtres d'ouvrage, a élaboré le CVB Bièvre Valloire comprenant un volet opérationnel et un échéancier financier sur 5 ans, pour un montant global de 8 252 883 €.

Le CVB a été validé par la Région Rhône-Alpes le 16 octobre 2015 et sa mise en œuvre s'étalera sur 5 ans, de 2016 à 2020. La Région contribuera au projet selon une enveloppe maximale de 1 993 904 €.

Répartis en 4 volets (urbanisme, travaux, études et animation), ce seront plus de 53 actions concrètes qui vont permettre de restaurer des continuités écologiques, terrestres ou aquatiques, sur l'ensemble du territoire de Bièvre Valloire. Le programme d'actions comporte un important volet agricole, en lien avec le PAEC Bièvre Valloire et les agriculteurs du territoire.

→ Financeurs : Région Rhône-Alpes, Syndicat mixte Bièvre Valloire Extrait de la carte du maillage des différents corridors biologiques présents sur le territoire Bièvre Valloire

Région Rhône-Alpes

Les espaces naturels et de loisirs situés dans le territoire de Grenoble-Alpes Métropole

CEN Is



Des notices de gestion pour les espaces naturels et de loisirs métropolitains

Dans le cadre de sa stratégie des espaces naturels métropolitains, Grenoble-Alpes Métropole (La Métro) a sollicité l'accompagnement technique du CEN Isère pour améliorer la gestion des espaces naturels et de loisirs métropolitains. Un des objectifs de ce partenariat était de proposer des actions afin d'optimiser la préservation et la gestion du patrimoine naturel de 5 sites (cf. tableau).

En 2012, le diagnostic écologique de ces espaces, réalisé par des associations naturalistes, avait mis en avant aussi bien

des enjeux de préservation de faune et de flore que de continuité écologique. Néanmoins, si ces sites accueillent des potentialités naturelles importantes, ils n'en restent pas moins le lieu de nombreux usages (sport, loisir...) et font souvent l'objet d'une forte fréquentation. Aussi, la Métro souhaite concilier ces différents aspects en établissant des orientations et des outils de gestion.

5 propositions de notice de gestion ont été travaillées et validées en comités technique et de pilotage. La synthèse des enjeux écologiques et socioéconomiques a permis de dégager des objectifs de préservation spécifiques à chaque site, déclinés par la suite en opérations de gestion et évaluables par des indicateurs de réalisation et de résultat. Au total, 142 opérations ont pu être identifiées. Regroupées en fiches action thématiques, certaines concernent l'ensemble des sites (entretien des milieux ouverts, information au public, suivis scientifiques...) alors que d'autres sont spécifiques au contexte local (concertation avec les pêcheurs, conciliation des pratiques sportives...).

→ Financeurs : Grenoble-Alpes Métropole

Sites	Bois des Vouillants	Parc Hubert Dubedout	Parc de l'Ile d'Amour	Parc de l'Ovalie	Franges Vertes
Communes	Fontaine - Seyssinet-Pariset	Saint-Martin-d'Hères - Poisat - Eybens	Meylan - La Tronche	Sassenage	Seyssins
Surfaces	474 ha	79 ha	27 ha	6 ha	6 ha
Enjeux continuité écologique	Réservoir et corridor	Réservoir et corridor boisé	Corridor le long de l'Isère	Corridor	Corridor
Enjeux flore / habitats	Coteaux secs, forêts de pente et de ravins, falaises, prairies de fauche	Prairies sèches à orchidées, chênaies blanches, forêts de pente et de ravins	Boisements alluviaux, prairies de fauche	Berges et ceintures végétales	Prairies de fauche ponctuées de buissons
Enjeux faune	Oiseaux, Chiroptères, Lépidoptères, Coléoptères	Oiseaux, Chiroptères, Amphibiens	Oiseaux, Chiroptères, Amphibiens	Oiseaux	Oiseaux

Liste des principales procédures suivies en 2015

Opérations relevant de l'animation technique zones humides

- SDAGE Rhône-Méditerranée (Commission géographique Isère Drôme Ardèche) (C. Balmain)

Schémas d'aménagement et de gestion des eaux

- Bièvre Liers Valloire (M. Juton)
- Drac Romanche (A. Pagano)
- Bourbre (J.-L. Grossi)
- Est lyonnais (J.-L. Grossi)
- Molasse Miocène du Bas Dauphiné (C. Balmain)

Contrat de bassins

Guiers-Aiguebelette (C. Balmain)

Contrats de rivières

- Romanche (A. Pagano)
- Quatre vallées (M. Juton)
- · Paladru-Fure-Morge-Olon (C. Balmain)
- Gresse-Lavanchon et Drac aval (A. Pagano)
- Sud Grésivaudan (C. Balmain)
- Bourbre (A. Pagano et J.-L. Grossi)
- Vercors eau pure (M. Juton)

Opérations relevant de l'animation corridors

- Séminaire de mise en œuvre du Schéma régional de cohérence écologique (A. Pagano)
- Trame verte et bleue Bièvre Valloire (A. Pagano)
- Trame verte et bleue de Grenoble-Alpes Métropole (M. Juton et B. Veillet)
- Couloirs de vie du Grésivaudan et de la cluse de Voreppe (R. Marciau et l.-L. Grossi)

Autres opérations

Animation territoriale
Pelouses sèches de l'Isère
(R. Marciau et A. Pagano)

- · Leader Belledonne (A. Pagano)
- Plans pastoraux territoriaux (Belledonne et Oisans) (A. Pagano)
- Réseau conservation de la flore Alpes-Ain du CBNA (M. Juton)
- Pôle d'Information Flore -Habitats (R. Marciau)
- Plateforme environnementale du Parc naturel régional de Chartreuse (R. Marciau)
- Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (C. Balmain, A. Pagano, M. Juton et G. Maillet)

Les commissions officielles

Le CEN Isère est membre d'une trentaine de commissions officielles au sein desquelles sa désignation a généralement fait l'objet d'arrêtés préfectoraux. La présence régulière à ces commissions représente plusieurs dizaines de réunions par an et des centaines d'heures de travail. ●

Liste des principales commissions officielles où siège le Conservatoire d'espaces naturels Isère

Commissions régionales

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) (R. Marciau)

Commissions départementales

- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) (M. Juton)
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) (J.-L. Fornoni)
- Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) (J.-L. Fornoni)
- Commission départementale de présentation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) (J.-L. Fornoni)
- Comité Scientifique et Technique des ENS du département (CST) (R. Marciau)
- Comité technique départemental zones

En gras : Le CEN Isère était présent aux réunions en 2015

humides

Comité technique départemental SAFER (J.-L. Fornoni)

Commissions locales

Comités consultatifs

- RNN des îles du Haut Rhône (J.-L. Grossi)
- RNN de la Tourbière du Grand Lemps (B. Veillet et G. Maillet)
- RNN de l'Île de la Platière (G. Maillet)
- RNN des Hauts-Plateaux du Vercors (en représentation du CEN Rhône-Alpes)
 (B. Veillet)
- RNN des Hauts de Chartreuse (C. Balmain)
- RNN du lac Luitel (R. Marciau)

Comités de gestion

- RNR de l'étang de Saint-Bonnet (J.-L. Grossi)
- · RNR de l'étang de Mépieu (J.-L. Grossi)
- RNR de l'étang de Haute-Jarrie
- RNR des Îles du Drac (R. Marciau et A. Pagano)

Comités de pilotage sites Natura 2000

- Tourbières de Saint-Laurent-du-Pont (C. Balmain)
- Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon

- Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants
- Marais alcalin de l'Ainan et Bavonne
- Tourbière du Grand-Lemps (B. Veillet et G. Maillet)
- Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran
- Milieux alluviaux et aquatiques de l'Île de la Platière (G. Maillet)
- Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer
- Prairies à orchidées, tufières et grottes de la Bourne et de son cours
- Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières du bassin de Bourg-d'Oisans
- Isle Crémieu

Comités de rivières

- Drac (A. Pagano)
- Sud Grésivaudan (C. Balmain)
- Quatre vallées (M. Juton)
- Bassin Guiers-Aiguebelette (C. Balmain)
- Romanche (A. Pagano)
- Paladru Fure Morge Olon (C. Balmain)

Autre commission locale

CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire (M. Juton)

Réalisation d'un guide pour la gestion des étangs du camp militaire de Chambaran

Le projet européen «LIFE défense nature 2mil» porté par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, en collaboration avec le ministère de la Défense, a pour objectif d'intégrer les enjeux de protection de la biodiversité dans la gestion et les usages des terrains militaires. Ce projet qui se déroule sur la période 2012 - 2016 concerne quatre camps militaires répartis dans le sud-est de la France : le camp de Garrigues (Gard), le camp de Chambaran (Drôme et Isère), le Mont-Caume (Var) et la base navale d'Aspretto (Corse du Sud). Ils sont le support d'actions démonstratives de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces patrimoniales en adéquation avec les activités militaires.

Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée en 2015 entre le CEN Rhône-Alpes et le CEN Isère pour impliquer ce dernier plus fortement dans la mise en œuvre des actions du LIFE sur

le camp de Chambaran. En accord avec le capitaine Le Gal du 7ième bataillon de Chasseurs Alpins, commandant du camp, le CEN Isère a pu apporter ses compétences en matière de gestion patrimoniale des étangs afin d'améliorer la préservation des 8 étangs du camp de Chambaran pour la préservation des gazons amphibies.

Ce partenariat a abouti à l'écriture par le CEN Isère d'un guide de gestion des étangs du camp de Chambaran. Ce guide doit permettre au commandant du camp d'avoir un document unique pour mener à bien sur le long terme la gestion administrative, piscicole, des vidanges et de la végétation. Cette gestion doit aboutir à la pérennisation de ces étangs et de leurs ouvrages et préserver ainsi les gazons amphibies, habitat d'intérêt communautaire et un des objectifs principaux de ce site Natura 2000.





→ Financeurs : Union européenne et ministère de la Défense

Littorelle à une fleur, espèce vivant dans les gazons amphibies Chambaran

des étangs du camp militaire de

